



OBJECTIF CFDT

La charge de travail des salariés du groupe Thales s'est largement accentuée depuis plusieurs années, avec les effets délétères associés : RPS, arrêts maladie, mal être ...

Lors de la négociation de l'accord Temps de Travail Groupe (2023), la CFDT avait porté le sujet de la **charge de travail** (prescrite, réelle et ressentie) comme essentiel. Nous avons obtenu que plusieurs modalités soient inscrites dans l'accord.

Deux ans après la signature, la CFDT constate que la Direction de Thales n'a toujours pas mis en place les dispositions visant à améliorer vos conditions de travail et protéger votre santé.

Lors de vos check-in, votre manager doit vous proposer un questionnaire sur le suivi de la charge de travail (cf. Annexe 5 de l'Accord). L'échange réel s'est réduit à peau de chagrin.

En conséquence, fin novembre 2025, la CFDT a mis en demeure la Direction du Groupe Thales, de respecter les dispositions de l'accord Temps de Travail Groupe de 2023 et a donc décidé de vous questionner sur la charge de travail.

Merci à tous les salariés qui ont répondu à l'enquête CFDT THALES sur leur charge de travail. Ces réponses permettent de couvrir tout le Groupe : AVS, DIS, DMS, LAS, SIX, TAS, Thales SA De même, la proportion de répondants Hommes/Femmes est représentative du Groupe-France.



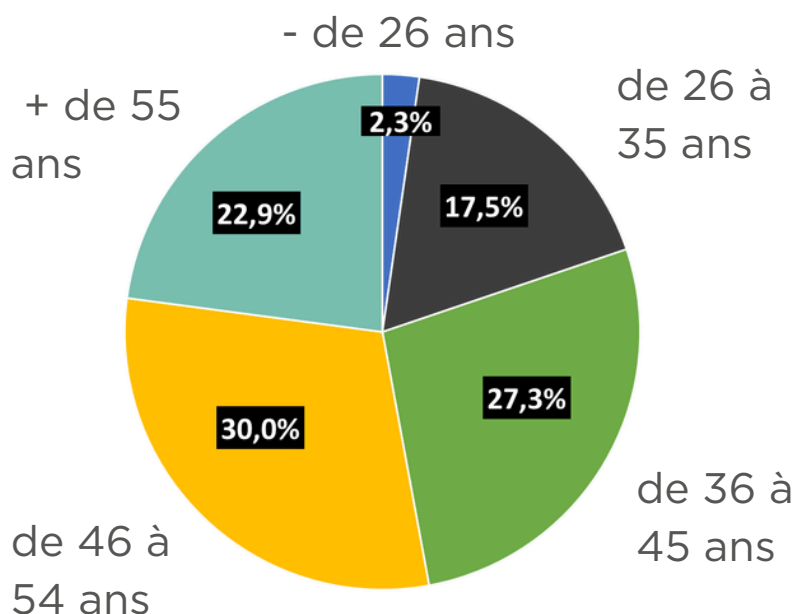
LA CFDT PREND EN MAIN
CHARGE DE TRAVAIL

Page 1 sur 4

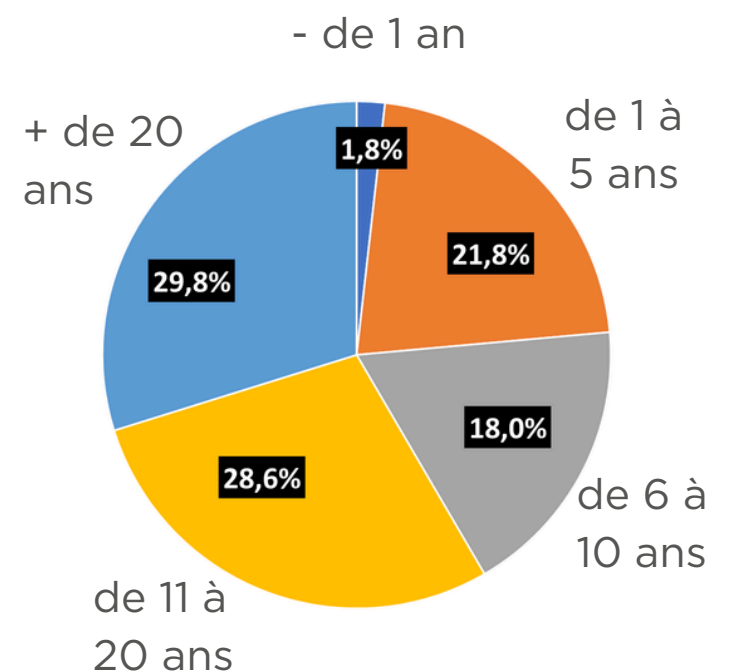
VOTRE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET
VOTRE SANTÉ SONT UNE PRIORITÉ.

DONNÉES GÉNÉRALES

3. Quel âge avez-vous ?



6. Quelle est votre ancienneté chez Thales ?

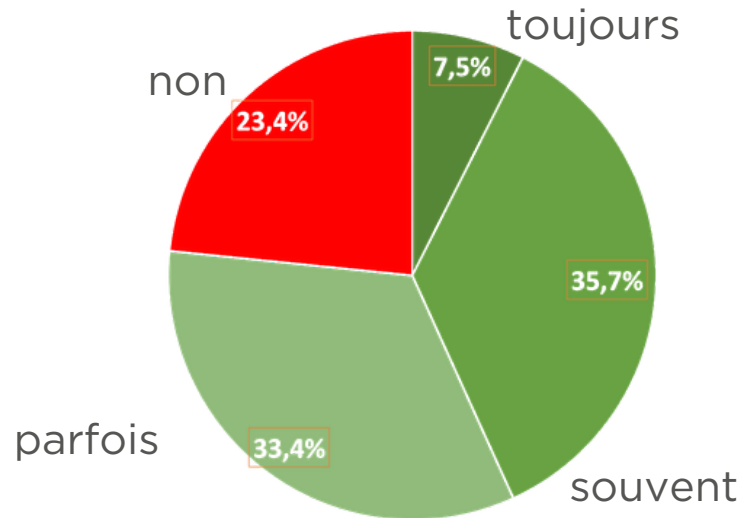




THALES

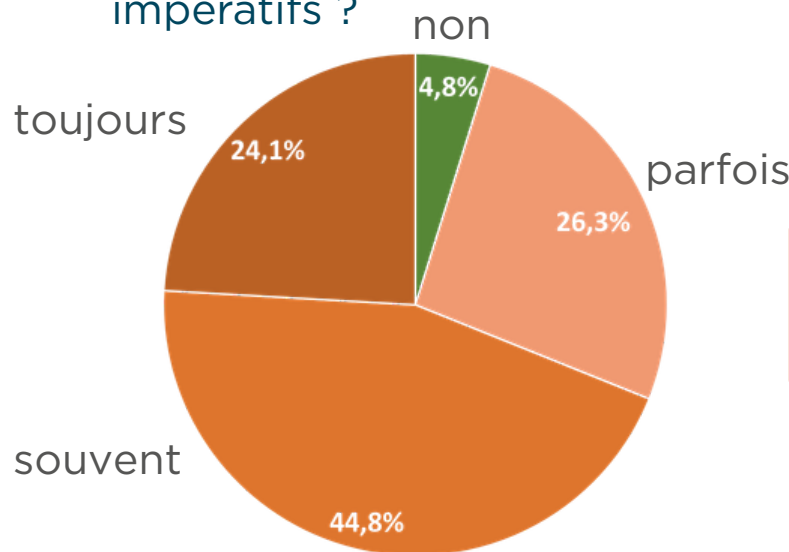
SURCHARGE DE TRAVAIL

Q8 : L'organisation du travail au sein de l'équipe vous permet-elle de gérer votre charge de travail dans de bonnes conditions ?



Seuls 43,2% peuvent gérer leur charge de travail dans de bonnes conditions

Q9 : Etes vous soumis à des variations de charge importante au cours de l'année ? Votre charge de travail est-elle souvent modifiée par des impératifs ?

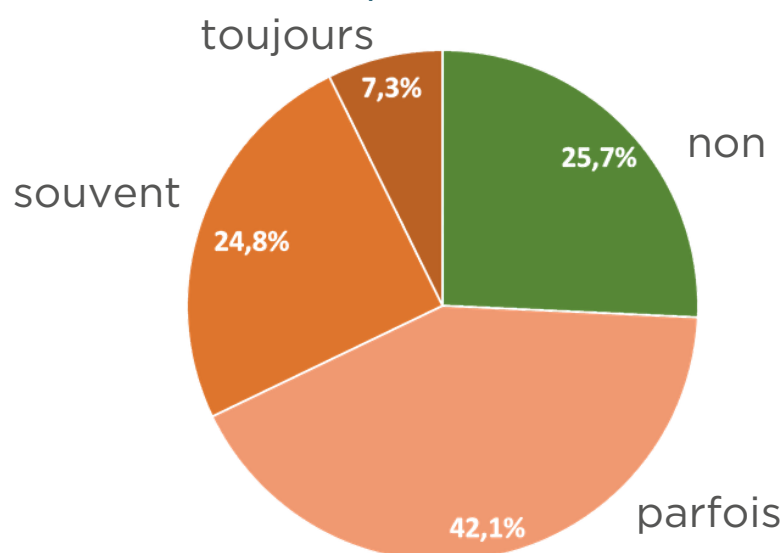


Vous êtes 68,9% à avoir des variation de charges importantes, parfois liée à des impératifs.



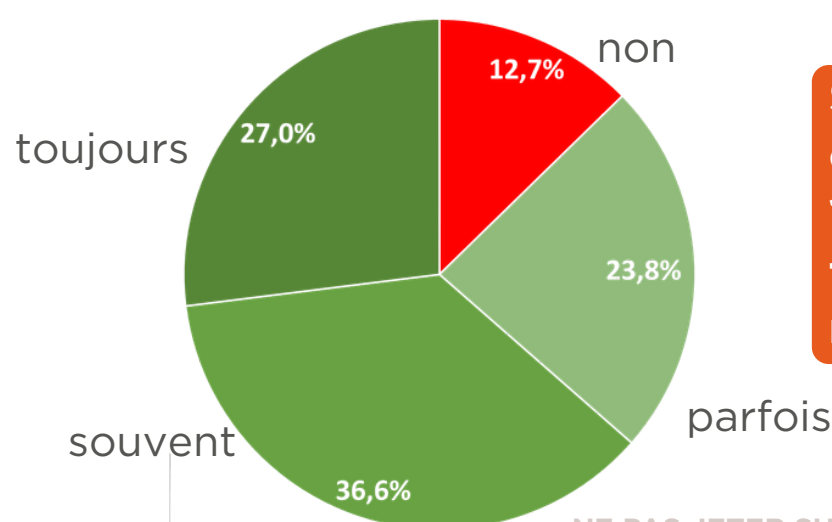
LA Cfdt PREND EN MAIN CHARGE DE TRAVAIL

Q10 : Votre charge de travail vous amène-t-elle à avoir une amplitude de travail quotidienne de 10 heures ?



Si une majorité d'entre vous peut respecter les 10h d'amplitude, vous êtes quand même 32,1% à fleurir avec la limite supérieure

Q11 : Votre charge de travail vous paraît-elle compatible avec le respect des temps de repos quotidiens et hebdomadaires ?



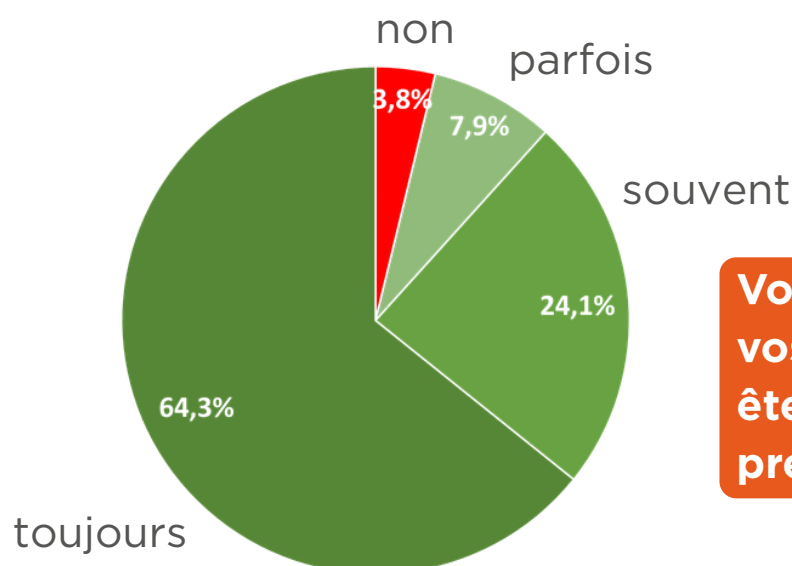
Si pour 63,6% d'entre vous, la charge est compatible, vous êtes 12,7% à trouver votre charge de travail incompatible des temps de repos. Il devrait y avoir 0% !



THALES

SURCHARGE DE TRAVAIL

Q12 : Sur une année, pouvez-vous prendre vos jours de congés, jours de réduction du temps de travail, jours de repos ?



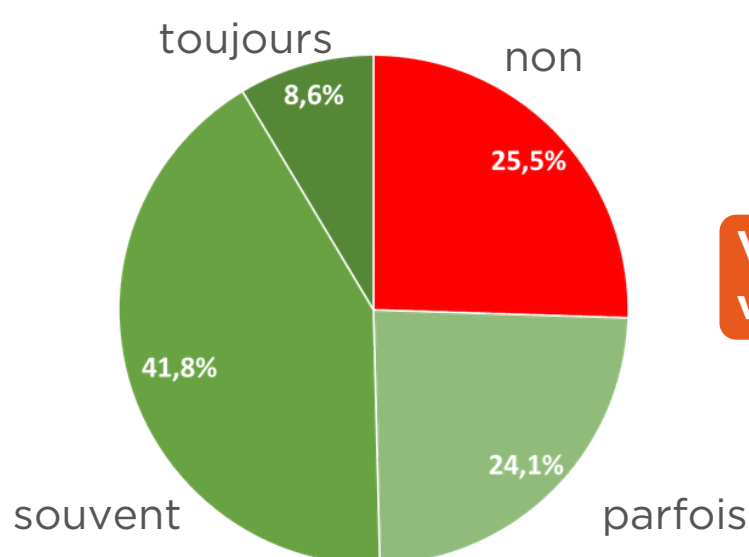
Vous êtes 64,3% à pouvoir prendre vos jours de repos. Pour autant, vous êtes 3,8% à ne pas pouvoir les prendre !

Q13: Avez-vous suffisamment de visibilité sur votre charge de travail ? modifiée par des impératifs ?



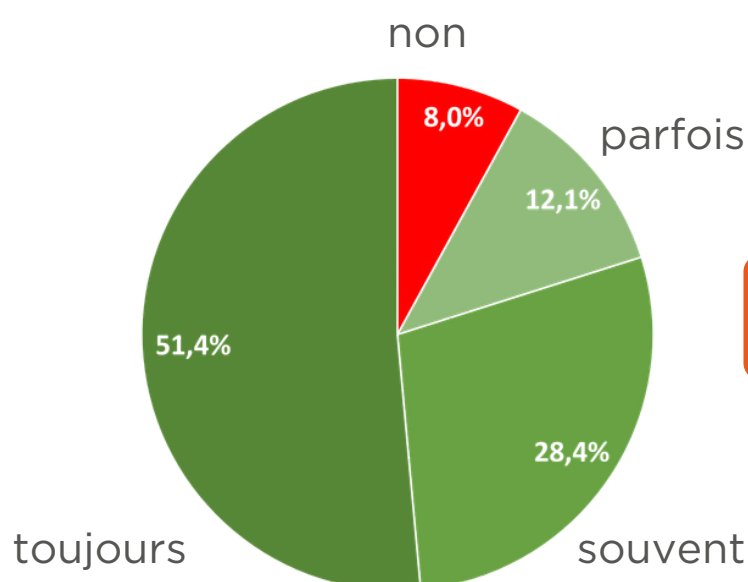
LA Cfdt PREND EN MAIN CHARGE DE TRAVAIL

Page 3 sur 4



Vous êtes 49,6% à avoir trop peu de visibilité sur votre charge de travail

Q14 : Estimez-vous que votre droit à la déconnexion durant les périodes de repos (week-end, JRTT, jours non travaillés pour les temps partiels) et congés s'exerce dans des conditions satisfaisantes ?

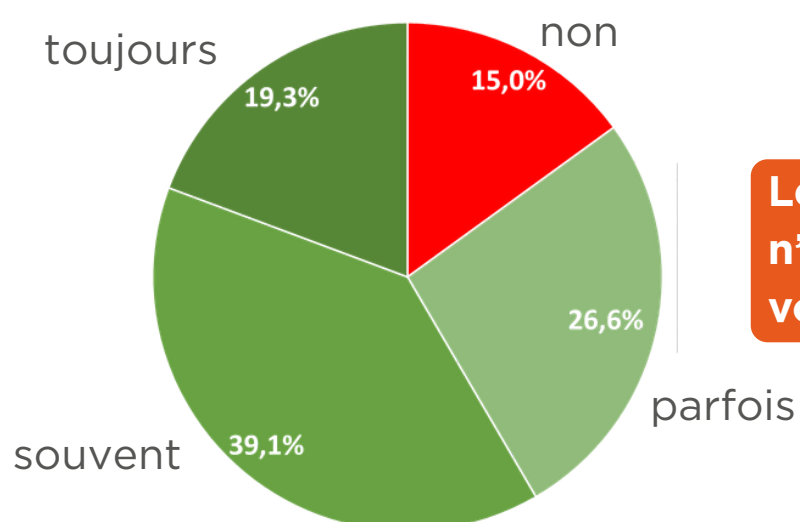


Vous n'êtes que 1/2 à dire que votre droit à la déconnexion est respecté...



SURCHARGE DE TRAVAIL

Q15: Considérez-vous que l'organisation du travail vous permet d'assurer un juste équilibre entre votre activité professionnelle et votre vie personnelle ?



Le juste équilibre vie pro/vie perso n'est ressenti que pour 19,3% d'entre VOUS...

ETAT DES LIEUX PRÉOCCUPANT

Cette enquête, reprenant le questionnaire de l'Accord Temps de travail, donne une première photo de la situation de votre charge de travail. Si plus de la moitié des répondants estiment aujourd'hui gérer et maîtriser leur charge de travail correctement. Ces résultats sont inquiétants concernant vos temps de repos et votre équilibre Vie Professionnelle /Vie privée.



LA CFDT PREND EN MAIN
CHARGE DE TRAVAIL

Page 4 sur 4



CONCLUSION

La France a le pire bilan d'Europe en matière de santé au travail : 2 décès par jour au travail.

Les situations de stress, de RPS et de mal être sont en augmentation.

Thales devrait être un leader dans la prévention et s'en donner les moyens.

Cette enquête CFDT met en avant les lacunes dans ce domaine.

Dans un contexte de montée en cadence et d'intensification du travail, Thales doit respecter sans délai les accords et dispositifs qui protègent la santé et la sécurité de ses salariés.

La CFDT fera tout pour imposer l'application de ces accords, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos équipes en cas de difficultés.



<https://www.cfdt-thales.com/>

